Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-200072734-20201106-60-2020PDT-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/11/2020 Affichage : 09/11/2020

Département de Loire- Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE	
COMMUNES	Décision n° 60/2020
ESTUAIRE ET SILLON	DIRECTION :
2, Bd de la Loire	Infrastructures ingénierie
44260 SAVENAY	

DECISION DU PRESIDENT DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR L'ACQUISITION DE 6 VEHICULES ELECTRIQUES ET L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE

Le Président de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal du Conseil Communautaire du 7 Juillet 2020 désignant le Président de la Communauté de Communes.

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire du 16 Juillet 2020 donnant délégation au Président, notamment pour « solliciter toute aide ou subvention auprès de l'Etat ou d'autres collectivités ou organismes auxquels la Communauté de communes pourrait prétendre »,

Vu l'avis favorable de principe du bureau communautaire du 13 octobre 2020 sur l'acquisition de 6 véhicules électriques et l'installation de bornes électriques,

Considérant la nécessité de renouveler sa flotte par des véhicules à très faibles émissions de CO₂.

DECIDE

Article 1

D'approuver le projet d'acquisition de 6 véhicules électriques et l'installation de bornes électriques, pour un coût total de 139 075 € HT et décomposé de la manière suivante :

Acquisition / Reprise	Localisation	Coûts prévisonnels HT
Acquisition		
1 Véhicule léger 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
Bonus écologique		-5 000 €
Prime à la conversion		-5 000 €
1 Véhicule utilitaire 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
Bonus écologique		-5 000 €
Prime à la conversion		-5 000 €
1 Véhicule utilitaire 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
Bonus écologique		-5 000 €
1 Véhicule léger 100 % électrique	Savenay Acacias	26 000 €
Bonus écologique		-5 000 €
1 Véhicule léger 100 % électrique	Annexe Saint-Etienne-de-Montluc	26 000 €
Bonus écologique		-5 000 €
Prime à la conversion		-5 000 €
1 Véhicule léger 100 % électrique	Annexe Saint-Etienne-de-Montluc	26 000 €
Bonus écologique		-5 000 €
Sous-total pour aide région		111 000 €
Instalattion bornes		
1 borne double	Annexe Saint-Etienne-de-Montluc	10 664 €
Prime Adevnir		-1 920 €
2 bornes doubles	Savenay Acacias	23 172 €
Prime Advenir		-3 840 €
total pour aide région		139 075 € HT
Subvention CTR		-111 260 € HT
Reste à charge CCES		27 815 € HT

Article 2

De solliciter l'attribution d'une subvention de la Région au titre du CTR pour l'acquisition de 6 véhicules électriques et l'installation de bornes électriques à hauteur de 111 260€ HT (ligne brique énergétique).

Fait à Savenay, le 06 novembre 2020.

Le Président

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE

LE:

ET AFFICHAGE

LE:

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON Rémy NICOLEAU